Communiqué de presse
Bruxelles, le 5 janvier 2009

Chèque ALE

Accor Services reprend l'émission des chèques ALE

Accor Services, numéro 1 belge et leader mondial des services prépayés, assure l'émission des chèques ALE depuis le 1er janvier 2009.

L'Office national de l'emploi (ONEM) a décidé de confier la gestion du dispositif des chèques ALE à Accor Services depuis le 1er janvier 2009. En vue d'assurer une transition sans heurt, Accor Services met tout en œuvre pour préserver la continuité du système et privilégie le maintien des procédures en place.

Les chèques ALE en un mot

Les chèques ALE permettent de rétribuer une personne qui se charge de divers services : petit entretien de jardin, aide pour accomplir des démarches administratives, garde et accompagnement d'enfants ou de personnes malades, tâches ménagères qui n'entrent pas en considération dans le circuit de travail régulier,…

Nouveautés intéressantes :

Accor Services a développé un nouveau **site web** à l'intention des utilisateurs et entièrement consacré aux chèques ALE: www.cheque-ale-onem.be. Les utilisateurs peuvent y trouver des informations utiles, télécharger des documents et des formulaires et accéder à leur espace web personnel et sécurisé. Un petit film d'animation didactique sur le fonctionnement du système a aussi été prévu.

Accor Services a conçu pour les Agences Locales pour l'Emploi (ALE) un **extranet** à partir duquel elles peuvent gérer toutes les données ALE, les commandes ainsi que les dossiers des utilisateurs. Cet extranet permet également aux ALE d'inscrire de nouveaux utilisateurs en ligne.

Et les bonnes nouvelles ne s'arrêtent pas là : **échanger** les chèques ALE est désormais gratuit.

Le chèque ALE arbore également un nouveau look !

Informations destinées aux utilisateurs

En réalité, il n'y a guère de changements pour les utilisateurs. Ceux-ci ont reçu, dans le courant du mois de décembre, une lettre d'Accor Services leur expliquant en détail toutes les informations pratiques. Il est important de noter que les chèques ALE émis avant le 1er janvier 2009 restent valables jusqu'à la date d'échéance mentionnée sur chacun des chèques (pour rappel, les chèques ALE sont valables 12 mois).

La procédure de commande reste également inchangée. Depuis le 1er janvier, il est possible de commander chez Accor Services par un simple virement sur le compte 096-5140212-09 en mentionnant le numéro d'autorisation dans la communication structurée. Les chèques ALE nominatifs sont envoyés par la poste dans les 5 jours ouvrables suivant la réception du paiement.

Coordonnées:

Accor Services dispose d'un **call-center** chargé de répondre à toutes les questions des utilisateurs. Le call-center est joignable tous les jours ouvrables de 9 à 17 heures en téléphonant au numéro 02/678.28.25 ou par fax au 02/678.28.17. Vous pouvez également contacter le département des chèques ALE par courrier, à l'adresse : Accor TRB sa, Département Chèques ALE, avenue Hermann-Debroux, 54 B5, 1160 Bruxelles ou par e-mail à l'adresse: pwa@accor-services.be.

Brève présentation d'Accor Services en Belgique :

- **Numéro un belge et leader mondial des services prépayés (55 % de parts de marché en Belgique avec Ticket Restaurant®)**
- Une large gamme de produits, les plus connus étant le Ticket Restaurant® et le Ticket Compliments® Supreme Award, dont le tirage ne cesse de croître
- Un réseau de 50.000 prestataires affiliés
- 35.000 clients, aussi bien des entreprises que des pouvoirs locaux
- Plus d'un million et demi d'utilisateurs

Accor, groupe mondial et leader européen dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans plus de **100 pays** et compte 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers **:**
- l'hôtellerie: avec les marques Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6, représentant plus de 4.000 hôtels et près de 500.000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment Lenôtre ;
- les Services : 30 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et fidélisation, gestion des frais professionnels).

Contact pour la presse :

Kelly Govaert, tél. : 02/678 28 69 ou kelly.govaert@accor-services.be